



## POLOGNE, décryptage d'une politique de défense pro-américaine

Par Azélie LEROUX

LES PUBLICATIONS



LES JEUNES  
IHEDN

Photo de couverture : Rencontre entre la secrétaire américaine de l'armée de l'air Heather WILSON et Mariusz BLASZCZAK, ministre de la défense polonais, à Varsovie le 25 avril 2019. <https://www.af.mil/News/Article-Display/Article/1825432/secaf-visits-poland-to-reinforce-alliance/>

## A PROPOS DE L'ARTICLE

La Pologne, riche de son passé, est aujourd'hui confrontée aux multiples problématiques de défense européenne. Partagé entre d'un côté son soutien historique à l'OTAN et la garantie de sécurité qu'il permet, et de l'autre son enthousiasme timide pour le projet de défense européenne autonome, le pays tente de trouver un équilibre satisfaisant.

C'est en tâtonnant, par peur de l'échec et de la menace, que s'engage la Pologne dans le projet européen. Les enjeux ne sont pas les mêmes pour ce pays d'Europe de l'Est qui mesure dans chacune de ses décisions et dans chacun de ses revirements politiques le risque de l'insécurité. La menace plus concrète de la Russie pour la Pologne pousse le pays à prendre grandement en considération l'évolution des relations UE-OTAN, et <sup>2</sup> à renforcer sa politique de défense nationale.

## A PROPOS DE L'AUTEUR



**Azélie Leroux** a rejoint le Comité Europe des Jeunes de l'IHEDN en mars 2020 après avoir été auditrice du 117<sup>ème</sup> cycle-jeunes de l'IHEDN. Elle est depuis septembre 2019 étudiante en école de management à l'EM Normandie sur les campus de Paris puis du Havre, après deux ans de formation en classe préparatoire lettres et sciences-sociales au lycée Sainte Marie de Neuilly.

*Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur). Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle.*

## Introduction

« Je serai heureux le jour où les Polonaises et les Polonais se diront 'Le jour où je suis attaqué, je sais que l'Europe me protège' [...] Parce que là le sentiment européen sera irréductible » a déclaré le président français Emmanuel MACRON à son homologue polonais lors de sa visite à Varsovie en février dernier. Cet évènement fut l'occasion pour celui-ci de réaffirmer son souhait de voir se concrétiser le projet d'une défense européenne. Il s'agissait de demander au peuple polonais et à ses gouvernants de demeurer confiants quant à la protection que peuvent leur apporter leurs partenaires européens.

En effet, à cause d'un passé très dense, la confiance et la méfiance envers les autres nations sont des sentiments qui rentrent en compte dans la politique de défense polonaise et dans son intégration aux projets européens.

## Le sentiment d'insécurité polonais

La confiance polonaise en matière de défense est chose difficile à conquérir. Contrairement aux pays d'Europe de l'Ouest, pour lesquels la menace première est aujourd'hui celle du terrorisme, pour la Pologne le principal ennemi est proche et n'est autre que son voisin russe. C'est une conviction acquise de longue date par la majorité des pays de l'Est européen, notamment depuis 2014, et qui nourrit une divergence d'opinions quant aux priorités de défense de l'Union européenne. La menace est considérée comme directe et dangereuse pour l'intégrité même du territoire national polonais. Ceci n'est pas sans rapport bien évidemment avec l'histoire récente de la Pologne.

Victime ces trois derniers siècles de cinq dislocations de son territoire, le pays est encore sérieusement meurtri par ce passé douloureux. Bien que l'histoire polonaise soit millénaire, l'étau culturel qu'a connu cette nation majoritairement catholique, prise entre deux feux entre une Prusse protestante et une Russie orthodoxe aux XVIIIe et

XIXe siècles, puis la domination russe, l'invasion de son territoire en 1939 et la tutelle soviétique pendant la Guerre froide, sont des souvenirs amers bien ancrés dans la mémoire nationale, et qui aujourd'hui encore marquent les décisions politiques polonaises de défense. L'abandon de la Pologne par ses alliés franco-britanniques au début de la Seconde Guerre mondiale entretient une méfiance à l'égard des partenaires européens, qui a conduit la Pologne à se tourner vers les Etats-Unis lors du mouvement de libération de l'emprise soviétique à la fin du XX e siècle. C'est sous l'impulsion du mouvement politique Solidarnosc et du président Lech WALESZA que la Pologne s'est mise à regarder vers l'ouest.

En 1999, le pays devient membre de l'OTAN et accorde sa confiance à l'organisation transatlantique, et plus particulièrement aux Américains, pour assurer sa sécurité. Aux frontières de l'Union Européenne, le pays est le premier spectateur des activités militaires russes. Les nombreuses démonstrations de force de cet ennemi proclamé, notamment dans l'exclave de Kaliningrad, troublent la Pologne. Géographiquement celle-ci se trouve voisine immédiate de la Russie. Ainsi, l'exercice militaire de grande ampleur ZAPAD organisé en septembre 2017 et qui a rassemblé plus de 100 000 <sup>4</sup> soldats biélorusses et russes, l'installation des missiles balistiques Iskander-M et les nombreuses violations de l'espace aérien par l'aviation militaire, sont sources de vive inquiétude. La présence en particulier d'armes nucléaires d'une portée de presque cinq cents kilomètres depuis au moins 2014 aux portes du territoire polonais cristallise la menace, la rendant visible et donc crédible. Ces manifestations viennent alimenter cette peur d'une invasion par une Russie qui s'est déjà montrée capable d'une telle action en Géorgie avec l'Ossétie du Sud en 2008 et plus récemment en Ukraine avec l'annexion de la Crimée en 2014. La guerre intestine et le séparatisme des manifestants antimaidans<sup>1</sup> qui rongent par ailleurs l'Ukraine depuis le territoire du Donetsk sont

---

<sup>1</sup> On nomme antimaidans les manifestants ukrainiens qui s'opposent au parti pro-européen ukrainien Euromaidan.

parfois comparés aux événements qu'a connu le territoire de Dantzig<sup>2</sup>. Cette ressemblance ranime les mémoires et fait croître l'animosité entre la Pologne et la Russie. Le schéma géopolitique de la Pologne est par conséquent encore très proche de celui de la Guerre froide du fait d'une conception bipolaire des relations internationales. La Pologne considère les Etats-Unis comme les seuls à pouvoir les protéger de la Russie. Cette vision dichotomique peut sembler dans une certaine mesure dépassée. Elle révèle néanmoins l'incapacité actuelle de l'Union européenne à faire face à la menace et à créer un sentiment de sécurité.

L'impression de vulnérabilité territoriale pousse la Pologne à adopter deux politiques de défense. La première consiste à se tourner vers ses pays frontaliers et à encourager une politique régionale. En 2016, le projet conjoint de la Pologne et de la Croatie d'Initiative des Trois mers porte l'idée d'une coopération régionale entre une partie des pays d'Europe de l'Est. Douze Etats participent à ce projet, permettant de lier économiquement les territoires proches de la Baltique, de l'Adriatique et de la mer Noire, en investissant notamment dans le développement des transports et des télécommunications. La signature en mars 2014 d'un pacte militaire par le Groupe de Visegrad donnant naissance à la Coopération de Défense d'Europe centrale, s'inscrit également dans cette régionalisation de la pensée polonaise en matière de défense.<sup>5</sup> L'objectif de cette coopération est la coordination des politiques de défense nationales et la création d'une unité de combat commune pour des missions envisagées dans le cadre de l'Union européenne ou de l'OTAN. En 2011, la Pologne avait déjà pris l'initiative d'une telle démarche de formation de groupes militaires multinationaux avec les pays baltes et le groupe LITPOLUKKBRIG.

La seconde priorité polonaise est la protection du territoire national et des régions immédiates, alors que d'autres nations comme la France ont une vision désormais bien plus extérieure du rôle de leurs armées. Cette priorité participe de l'autonomisation de

---

<sup>2</sup> Ville allemande avant le traité de Versailles, Dantzig fut partiellement contrôlée par l'administration polonaise dans l'entre-deux-guerres, ce qui exacerba le sentiment antipolonais et conduisit en partie à la montée du parti nazi sur ce territoire et à son annexion rapide au début de la Seconde Guerre mondiale dont elle fut le *casus belli*.

la défense polonaise, malgré son entrain à renforcer sa coopération avec les Etats-Unis et à défendre les relations UE-OTAN. Pour ce faire, la Diète, qui avait déjà voté une loi en 2001 obligeant le maintien du budget de défense au-deçà de 1.95%, a ainsi voté en octobre 2017 une loi fixant l'objectif de 2.5% d'ici 2030, faisant alors de la Pologne l'un des pays les plus investisseurs dans le secteur de la défense en termes de pourcentage. Le pays a engagé grâce à ce budget une véritable campagne de modernisation et de développement de son armement et de ses troupes. De fait, la Pologne a entamé depuis maintenant quelques années une politique de militarisation. L'objectif fixé par le gouvernement est de disposer d'une armée moderne et équipée, de 200 000 hommes dont 50 000 volontaires faisant partie de la cinquième<sup>3</sup> et nouvelle « Force de défense territoriale » (Wojska Terytorialnej Obrony) créée en 2016.

---

<sup>3</sup> La Pologne est désormais constituée de cinq forces armées : l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine, les forces spéciales et les forces de défense territoriale.



## Un bandwagoning<sup>4</sup> polonais

C'est donc d'abord dans le cadre de l'OTAN qu'est pensée la politique de défense polonaise actuelle. L'article V relatif à l'obligation d'assistance du traité nord-atlantique *caesus foederis* est au cœur de cette décision de confier en majeure partie la sécurité polonaise aux Etats-Unis. C'est une garantie pour la Pologne que jamais plus elle ne sera envahie. Les Américains sont pour les Polonais les seuls véritablement capables d'assurer une sécurité pleine du territoire polonais, une vision soutenue par la mémoire nationale qui cultive le rôle de libérateurs de l'Europe des troupes américaines à la fin de la Seconde Guerre mondiale et minimise celui de l'Armée rouge. En échange de cette protection « ultime », la Pologne assure son soutien à la politique de défense américaine, se propose d'accueillir sur son territoire les exercices militaires otaniens, comme Steadfast Jazz en 2013, ou est désignée pour organiser les sommets de l'organisation comme ce fut le cas en 2016. En 2003, le pays n'a pas hésité à participer aux combats en Irak aux côtés des forces américaines en engageant 900 soldats jusqu'en 2008, bien que l'action soit jugée illégale par le secrétaire général de l'ONU Kofi ANNAN et invalidée par le conseil de sécurité onusien. | 7

L'énergie déployée en outre pour maintenir une croissance de son budget et respecter l'objectif otanien qui enjoint de consacrer 2% de son produit intérieur brut à la défense<sup>5</sup>, témoigne également de cette volonté de rester proches des États-Unis. Une volonté enfin remarquée dans la préférence accordée aux Américains dans les contrats d'armement que signe l'armée polonaise. On peut ici noter celui de l'achat de 32 chasseurs F-35A commandés au géant Lockheed Martin en 2019 pour 2024 et 2026. Le sceau américain est considéré comme gage de qualité et de sécurité par l'acheteur polonais, qui a d'ailleurs signé en mars 2018, le contrat d'acquisition du bouclier anti-

<sup>4</sup> Terme qui fait référence au fait pour un État faible de s'allier à un État fort. Le terme est rendu populaire en 1979 par Kenneth WALTZ dans *Theory of International Politics*. Il fut employé par Barbara JANKOWSKI et le Général divisionnaire Maurice LANGLOIS dans l'article « La Pologne, un acteur engagé » issu du dossier stratégique *La Pologne, un acteur de la défense européenne* (IRSEM, 2014).

<sup>5</sup> Depuis le sommet de l'OTAN Newport 2014, le respect de cet objectif est obligatoire. Un délai de dix ans pour augmenter les budgets de défense a été accordé aux pays membres de l'organisation n'atteignant pas cet objectif.

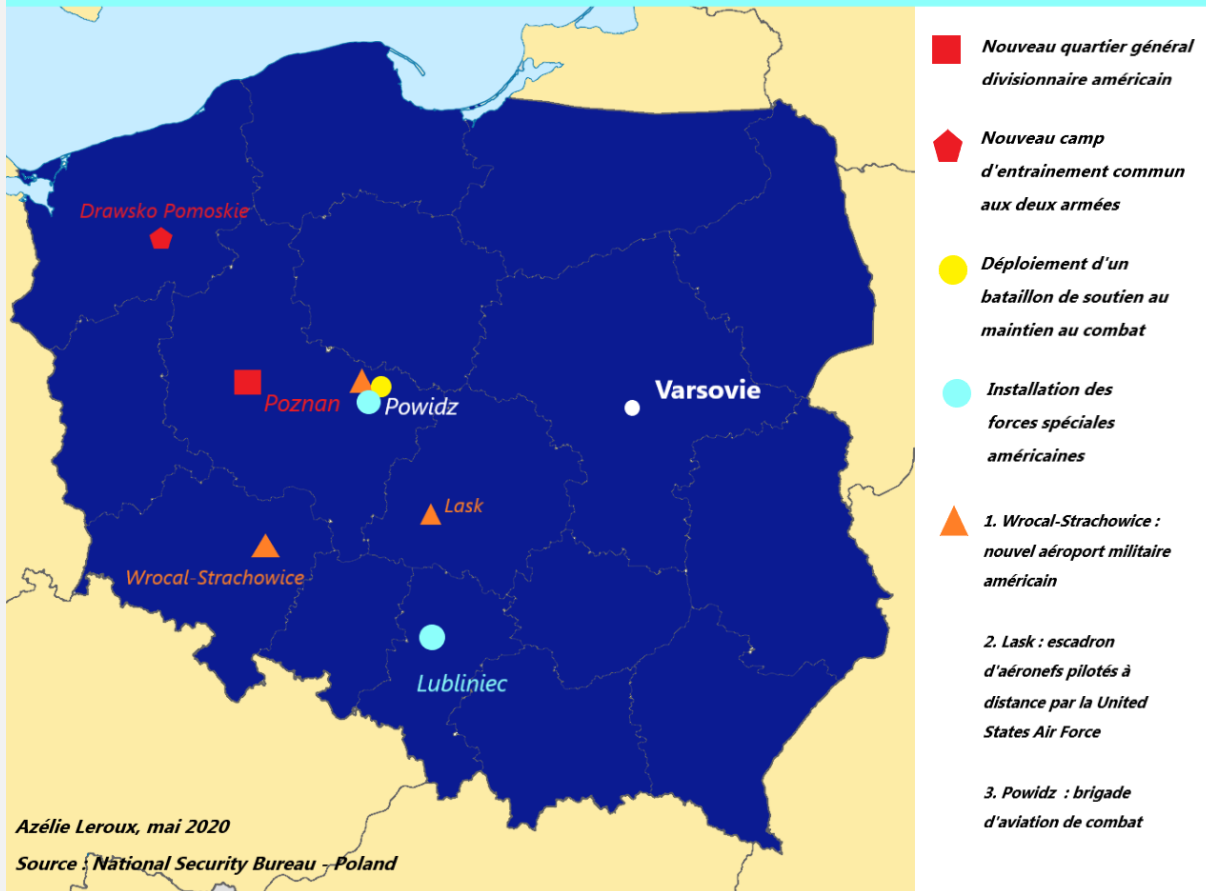
missile Patriot. Depuis 2019, on observe un renforcement de la coopération bilatérale américano-polonaise engagé par la Pologne elle-même de peur de voir s'affaiblir l'OTAN, organisation à l'époque remise en cause par le président américain Donald TRUMP. En septembre dernier, le National Security Bureau polonais précisait le cadre de ce soutien consolidé et annonçait le déplacement de plus de 1000 troupes américaines déjà présentes sur le territoire européen vers la Pologne, alors même que plus de 4500 soldats étatsuniens sont actuellement déployés sur son territoire. La déclaration signée par les deux pays concrétise également la proposition polonaise d'assumer les frais d'installation de nouvelles bases américaines ; ainsi d'un nouveau quartier général divisionnaire américain à Poznan et d'un camp d'entraînement commun entre les deux armées. On peut se demander si derrière ces nouvelles décisions ne se joue pas en réalité le déplacement progressif de la plateforme logistique européenne des Etats-Unis. Jusqu'alors l'Allemagne a servi de territoire tremplin aux engagements américains au Moyen-Orient. Environ 32 000 soldats étasuniens stationnent régulièrement sur le territoire allemand. Mais encore récemment, les rumeurs du Wall Street Journal<sup>6</sup> selon lesquelles Donald TRUMP aurait | 8 demandé le retrait de 9500 militaires en Allemagne et la précision du New York Times selon laquelle ces militaires seraient déplacés vers la Pologne créditent cette hypothèse.

---

<sup>6</sup> Article *Trump to Pull Thousands of U.S. Troops From Germany* publié le 5 juin 2020 par Michael R. GORDON et Gordon LUBOLD dans The Wall Street Journal. URL - <https://www.wsj.com/articles/trump-directs-u-s-troop-reduction-in-germany-11591375651?mod=searchresults&page=2&pos=20>



## Présence future de l'armée américaine en Pologne



## L'hésitation européenne

Si dans le premier livre blanc polonais de mai 2013 l'OTAN et le soutien des Américains sont ouvertement traités comme l'un des trois piliers de la politique de défense de la Pologne, l'Europe n'est pas complètement sans reste. On y lit aussi la détermination polonaise à développer la coopération de défense européenne. Néanmoins, ce souhait s'accompagne de la question de la place qu'occupe et qu'occuperait concrètement la Pologne dans ce projet. Or la méfiance toujours vivace vis-à-vis de la Commission européenne et du duo franco-allemand dont témoigne la réaction de la Pologne lors du discours du 7 février 2020 à la Sorbonne du Président français<sup>7</sup>, rend encore hésitant le pas polonais vers le développement d'une défense autonome européenne. La Pologne voit dans l'initiative française une tentative de mainmise, et dans le discours une parole uniquement tournée vers l'Allemagne. L'ambition d'un dialogue sur le long terme entre les trois nations, exprimé par la création du triangle de Weimar<sup>8</sup> en 1991, se révèle aujourd'hui mise à mal. Pourtant la participation conjointe des trois pays lors des négociations russo-ukrainiennes en 2014 aurait pu mener à une consolidation de ce triple rapprochement. En vérité, la fragile réaction franco-allemande n'a fait qu'appuyer le sentiment polonais selon lequel l'Union européenne est incapable d'une réponse efficace, mesurée et partagée.

10

La Pologne demande d'occuper une place dans ce système européen tout en doutant de sa validité. Le risque de l'échec du projet de défense européenne est grandement

<sup>7</sup> Propos de Camille BARBIT et Emmanuelle MAITRE dans le bulletin n°73 Observatoire de la Dissuasion de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) « *En Pologne, plusieurs médias ont mentionné le discours de manière factuelle. Un commentateur a constaté que l'objectif du Président était sans doute la « grandeur de la France », mais que Varsovie devait essayer d'en retirer un avantage (1). Pour un autre observateur, la proposition française s'adresse avant tout à l'Allemagne, qui pour l'instant n'a pas répondu avec grand enthousiasme, préférant s'en tenir aux forums traditionnels de l'UE et de l'OTAN (2).* »

(1). Bartłomiej RADZIEJEWSKI, « *Macron gra bronią nuklearną. O co?* », Nowa Konfederacja, 12 février 2020. (2) Justyna GOTKOWSKA, « *Europejska autonomia strategiczna czy europejski filar w NATO? Niemcy wobec inicjatyw Macrona* », OSW, 21 février 2020.

<sup>8</sup> Le triangle de Weimar désigne la coopération informelle entre l'Allemagne, la France et la Pologne instituée par les ministres des affaires étrangères Hans-Dietrich GENSCHER, Roland DUMAS et Krzysztof SKUBISZEWSKI lors d'une première rencontre en 1991. Traduite par de multiples rencontres entre responsables politiques, des partenariats inter-régionaux et inter-communaux, cette coopération a pour objectif initial d'impliquer la France dans la réconciliation germano-polonaise.

mesuré par ce pays qui ne peut avancer sans garantie. C'est une « prise de risque » que de s'investir entièrement dans cette coopération européenne que certains voient concurrente de l'OTAN. Le pays est ainsi enthousiasmé par ce projet tout en y accordant peu d'espoir. L'influence en sus du nouveau parti au pouvoir, Droit et Justice, eurosceptique, et la montée des tensions entre la Commission européenne et le gouvernement polonais, altèrent la volonté de coopération polonaise. C'est pourquoi en mars 2017, la Pologne se retire de l'Eurocorps, puis hésite grandement avant de s'investir dans la Coopération Structurée Permanente qu'elle rejoint tardivement et discrètement ; seuls deux des dix-sept premiers projets PESCO sont soutenus par la Pologne : le développement des radios logicielles, et la simplification et standardisation des procédures de transport frontalier militaire. Néanmoins aujourd'hui la Pologne se montre volontaire dans plus de douze projets sur les quarante-sept projets PESCO, dont un qu'elle coordonne et qui prévoit la construction d'un centre militaire européen de formation médicale. L'engagement polonais sur ces douze projets concerne principalement le développement d'une coopération logistique militaire européenne (UGS), la création de centres d'entraînement y compris | 11 pour les forces médicales (EUROSIM, SMTTC), la surveillance maritime (MAS MCM, HARMSPRO) ou encore la formation d'équipes d'intervention cyber communes. Cette participation à ces seuls projets en particulier s'explique à la fois par le souhait polonais de consolider sa défense maritime et par celui d'améliorer la formation de ses troupes. La Pologne est donc tiraillée entre l'alternative du risque européen et celle de la sécurité américaine, au prix de la dépendance. La difficulté de sa position est rendue visible à l'occasion des contrats qu'elle signe. Par exemple, l'annonce en octobre 2016 de l'achat de 21 hélicoptères Black Hawk à l'industriel américain Sikorsky, après la rupture du contrat de 50 Caracal signé avec Airbus, a sérieusement refroidi les relations entre la Pologne et les industriels européens et a entaché durablement la confiance réciproque des cocontractants. De même, l'hésitation au sujet de l'achat de Mirages 2000 ou encore de missiles SAMP/T à l'Italie, et le choix de finalement privilégier

l'industrie de défense américaine, n'ont pas facilité l'intégration de la Pologne dans la défense européenne et ont rendu plus que tangible le sentiment antieuropéen polonais. Alors que la période 2008-2015 avait pourtant laissé espérer un tournant dans la politique de défense polonaise et un accent mis sur le pilier européen, l'élection à l'automne 2015 du parti Droit et Justice et l'arrivée au pouvoir du président Andrzej DUDA, ont mis un coup d'arrêt à cette brève ouverture. La présidence polonaise du conseil de l'Union Européenne en 2011 laissait pour autant envisager cette perspective enthousiasmante. C'est sous cette présidence qu'est impulsé un nouveau souffle pour la Politique de Sécurité et de Défense commune. La Pologne propose en effet à cette époque le développement des capacités militaires et la restructuration des instruments de commande européens de la politique de défense. Cependant le revirement des conservateurs dès 2016 signe, peut-on penser, l'échec de l'intégration de la Pologne dans ce système de défense européen à peine naissant, ou en tout cas l'occasion manquée de prendre une place importante ; d'autant plus que la Pologne est considérée de plus en plus comme une puissance militaire à part entière.

## Conclusion

Ainsi, la Pologne donne aujourd'hui la priorité à l'OTAN, à la relation bilatérale avec les Américains et à la défense du territoire national. Plusieurs auteurs du dossier stratégique « La Pologne, un acteur de la défense européenne » de l'IRSEM de 2014 nomment cette prévalence doctrine KOMOROWSKI<sup>9</sup>. Les efforts pour participer à la Coopération Structurée Permanente laissent cependant penser que l'espoir de voir un jour la Pologne grande participante de ce projet de défense européenne n'est pas mort. Il est nécessaire de prendre en considération la fracture conceptuelle européenne qui

---

<sup>9</sup> Article de Nathan DUFOUR. Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM). Dossier stratégique – La Pologne, un acteur de la défense européenne. In La Lettre de l'IRSEM. Ed. JANKOWSKI Barbara, LANGLOIS Maurice, 2014, 31 pages.

empêche la Pologne et beaucoup de pays d'Europe de l'Est d'accorder une confiance plus grande en l'Europe.

Le rapprochement atlantico-russe engrené par l'élection du président Donald TRUMP et le projet énergétique Nord-Stream 2 qui planifie la construction d'un gazoduc entre la Russie et l'Allemagne, posent aujourd'hui la question de la participation russe aux projets de défense euro-atlantiques, une idée encore bien éloignée pour un pays comme la Pologne dont la politique de défense est encore fondée sur une vision bipolaire du monde politico-militaire. Le protectionnisme américain et la crainte polonaise de ne pas voir s'appliquer l'article V de l'OTAN en cas d'attaque ouvrent finalement de nouveaux scénarios quant aux possibles évolutions de la position stratégique polonaise ces prochaines années.

## Bibliographie

- BARDET, Arthur. L'armée polonaise : une reconstruction dictée par son environnement stratégique [note]. Centre d'Etudes Stratégiques Aérospatiales (CESA), mars 2017.
- BIELISZCZUK, Bartoz. Spotlight – PGNIG's Vicotry in Arbitration with Gazprom. Pologne : Polski Instytut Spraw Miedzynarodowych (PISM), 01/04/2020.
- CRAMERS, Paul-Alexandre. La modernisation des forces aériennes polonaises : une priorité nationale [note]. In La note du CERPA, n°232, juillet 2019.
- DRAVIGNY, Josselin (IRSEM). Les livres blancs de la défense : comparaison France/Pologne. In Dossier La Pologne, un acteur de la défense européenne [3/10]. Association des Polonais des Grandes Ecoles Françaises [en ligne]. 01/07/2014. [Consulté le 05/05/2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.apgef.com/dossier-la-pologne-un-acteur-de-la-defense-europeenne-les-livres-blancs-de-la-defense-comparaison-francepologne-3-10/>
- DUBOIS-GRASSET, Jeanne, MONGRENIER, Jean-Sylvestre. La Pologne, acteur géostratégique émergent et puissance européenne [note]. Institut Thomas More. Note d'actualité 51, juin 2018.
- Visite d'Emmanuel Macron en Pologne : pourquoi relancer la défense européenne ?, ERNER Guillaume, prod., JACUBOWIEZ David, réal. Interview de Pierre HAROCHE [interview]. In La question du jour. Paris : France culture, 04/02/2020. [Consulté le 04/05/2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/visite-demmanuel-macron-en-pologne-pourquoi-relancer-la-defense-europeenne>
- Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM). BOURRAT F., DAZI-HENI F., DIGNAT É, HOLEINDRE J.-V., LE GOURIELLEC S., MARANGE C., PERON-DOISE M., LCL PLANIOL A., RAZOUX P., SIXDENIER B., ZIMA A.. La présidence TRUMP telle qu'elle est perçue : un tour d'horizon. France, 18/01/2017.
- Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM). Dossier stratégique – La Pologne, un acteur de la défense européenne. In La Lettre de l'IRSEM. Ed. JANKOWSKI Barbara, LANGLOIS Maurice, 2014, 31 pages.
- Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM). France and Poland Facing the Evolution of Security Environment [rapport]. Ed. JANKOWSKI, Barbara, ZIMA, Amélie. France, juillet 2018.



- KEOHNE, Daniel. Les politiques de défense italienne et polonaise. In Politique de sécurité : analyses du CSS. Ed. BIERI Matthias. Suisse : Center for Security Studies (CSS), décembre 2017, n°219
- LAGNEAU, Laurent. Le renforcement militaire américain en Pologne devrait se faire au détriment de l'Allemagne. Zone militaire opex 360 [en ligne], 13/06/2019. [Consulté le 04/05/2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.opex360.com/2019/06/13/le-renforcement-militaire-americain-en-pologne-devrait-se-faire-au-detriment-de-lallemagne/>
- LEBAS, Colomban. Enjeux, réalisations et perspectives pour l'Europe de la défense. 16/07/2004.
- MAITRE Emmanuelle. TERTRAIS Bruno (sous la direction de). Observatoire de la Dissuasion. Bulletin n°73. Paris : Fondation pour la recherche stratégique, février 2020, 18 pages.
- MARIA DYNER, Anna. World War II in Russia'S Foreign Policy [Bulletin]. Pologne : Polski Instytut Spraw Miedzynarodowych (PISM), 28/01/2020.
- National Security Bureau. BRYSIEWICZ, Jaroslaw, GWIDZALA, Dariusz (sous la direction de) Poland's Strategic Concept for Maritime Security [rapport]. Ed.HATLAS Monica. Pologne, Warszawa-Gdynia, 2017, 78 pages.
- National Security Bureau. Signed declaradtion reveals details of US military presence in Poland. In News. Pologne, 24/09/2019. Disponible à l'adresse : <https://en.bbn.gov.pl/en/news/732,Signed-declaration-reveals-details-of-US-military-presence-in-Poland.html> <sup>15</sup>
- National Security Strategy of the Republic of Poland [rapport], Varsovie, 2014, 62 pages.
- ORCIER Pascal. Représenter la peur : la carte de la menace ressentie par les Européens. Carte à la une de Géoconfluences, avril 2019. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/carte-a-la-une/menace-ressentie-par-les-europeens>
- PLOCIENNIK, Sebastian. The Weimar Triangle Returns: Prospects for Cooperation between France, Germany, and Poland [bulletin]. Pologne : Polski Instytut Spraw Miedzynarodowych (PISM), 07/02/2020
- SHOTTER, James. Us to deploy more troops in Poland, ambassador says. The Financial Times [en ligne], 13/02/2019. Varsovie. [Consulté le 04/05/2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.ft.com/content/a1f55ad4-2eb1-11e9-ba00-0251022932c8>

- TRZCINSKI, Robert. La Pologne à l'avant-garde de la politique de défense européenne. Le Courrier de Pologne [en ligne], 04/04/2015. [Consulté le 05/05/2020]. Disponible à l'adresse : [courrierpologne.fr/la-pologne-a-l-avant-garde-de-la/](http://courrierpologne.fr/la-pologne-a-l-avant-garde-de-la/)
- ZABOROWSKI, Marcin. Poland and European Defence Integration. In Policy Brief. European Council on Foreign Relations & Konrad Adenauer Stiftung. 25/01/2018, 18 pages.
- ZIEMER, Veronica. (2009) Polen als regionale Führungsmacht. In Zwischen Europa und Amerika - Polens Außen und Sicherheitspolitik nach 1989. pp 87-149.



[publications@jeunes-ihedn.org](mailto:publications@jeunes-ihedn.org)